

## CAHIER DES CHARGES DES ACHATS MATIERE

Référence : DR\_0601\_CDC Achats Matières - 25.07.12

Date de révision : 25.07.12

Page : 1 sur 8

### ETAT DES EVOLUTIONS

Révision	Date	Nature des Modifications
100399	10/03/99	Création du formulaire
120799	12/07/99	Validation du document
090999	09/09/99	Ajout du paragraphe 2 + Annexes
150102	15/01/02	Ajout de précisions sur § 2;§4
200902	20/09/02	Ajout de précisions sur § 4 (tôles laminées à chaud)
030206	03/02/06	Précisions sur les modalités Agences locales
261107	26/11/07	Précisions sur les modalités Agences locales
250712	25/07/12	MAJ Conditions Générales d'Achats + Modifications suite au réaménagement de la Réception + Précisions sur les horaires de Réceptions

### VALIDATIONS

	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
<b>Nom</b>	M.BOIZOT	E.SAVRE	Y.METZGER
<b>Fonction</b>	Responsable Service Approvisionnement	Responsable Magasin	Directeur Général
<b>Date</b>			
<b>Visa</b>			

© Ce document est la propriété de BÖHLER-UDDEHOLM FRANCE. Il ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué sans son autorisation.

**CAHIER DES CHARGES DES ACHATS MATIERE**Référence : **DR\_0601\_CDC Achats Matières - 25.07.12**Date de révision : **25.07.12**

Page : 2 sur 8

**SOMMAIRE**

- 1. OBJET**
- 2. EXIGENCES DOCUMENTAIRES**
  - 2.1. VIS-A-VIS DU FOURNISSEUR
  - 2.2. DE LA PART DU FOURNISSEUR
- 3. EXIGENCES TECHNIQUES**
  - 3.1. EN INTERNE (GROUPE BÖHLER UDDEHOLM FRANCE)
  - 3.2. HORS DU GROUPE
- 4. EXIGENCES QUALITE**
  - 4.1. DIMENSIONS / TOLERANCES / PRESENTATIONS
  - 4.2. MARQUAGE ET IDENTIFICATION DES PRODUITS
  - 4.3. COLISAGE
  - 4.4. RECEPTION DES PRODUITS
- 5. ANNEXE : CONDITIONS GENERALES D'ACHAT**

## CAHIER DES CHARGES DES ACHATS MATIERE

Référence : DR\_0601\_CDC Achats Matières - 25.07.12

Date de révision : 25.07.12

Page : 3 sur 8

### 1 - OBJET

Ce document définit les exigences relatives aux différentes prestations confiées à l'extérieur, pour l'ensemble des divisions de la société BÖHLER UDDEHOLM France.

### 2 - EXIGENCES DOCUMENTAIRES

#### 2-1 – VIS-A-VIS DU FOURNISSEUR

Toute commande, transmise comprend un **numéro de référence** (450 ..... ) à **rappeler sur toute correspondance**.

Ce numéro précise pour chaque poste :

- la référence à ce cahier des charges,
- la nuance (interne ou norme AFNOR, n° WERKSTOFF...),
- les dimensions + le poids ou la quantité commandé(e),
- le prix négocié : Prix Matière et Prix d'autres paramètres (alliages, delta ferraille, coupes, port, etc...)
- le délai demandé,
- éventuellement, la référence de l'offre préalablement établie par le fournisseur,
- les conditions de paiement entendues avec le fournisseur,
- éventuellement, la référence à un cahier des charges spécifique.

**(Nos commandes sont passées selon nos conditions générales d'achats annexées aux présentes).**

#### 2-2 – DE LA PART DU FOURNISSEUR(\*)

##### A la réception de la commande :

Une confirmation de commande avec mention de notre numéro de référence (450 ..... ) est à retourner par fax ou courrier au service achats dans **les 48 heures**.

Cette confirmation doit comporter la quantité, le délai, et tous les éléments de prix (Matière, Alliages, Delta ferraille, Coupes, Port, etc...)

##### A la livraison : 2 documents :

- Un document de livraison en minimum double exemplaire comportant la référence de notre commande, et **pour chaque poste** :

- la nuance (ou norme AFNOR, n° WERKSTOFF...),
- les dimensions et caractéristiques des produits livrés,
- le poids (brut et net si emballage) ou la quantité livré(e),
- le numéro de coulée.

**CAHIER DES CHARGES DES ACHATS MATIERE**

Référence : **DR\_0601\_CDC Achats Matières - 25.07.12**

Date de révision : **25.07.12**

Page : 4 sur 8

- Un document en minimum double exemplaire "relevé de contrôle" selon la norme EN 10204/2.2 comportant :

- la nuance,
- les caractéristiques du produit (dimensions...),
- le n° de coulée,
- la composition chimique,
- notre référence de commande,
- le poids livré.

**(\* La délivrance de ces 2 documents est nécessaire pour le traitement de la facture**

**3 - EXIGENCES TECHNIQUES**

3-1 – EN INTERNE (GROUPE BOHLER-UDDEHOLM)

Application du cahier des charges usine

3-2 – HORS GROUPE

Les produits doivent respecter la norme EN ISO 4957, ou la norme DIN 17350, aux dernières versions applicables ou cahier des charges spécifié à la commande.

**4 - EXIGENCES QUALITE**

4-1 - DIMENSIONS / TOLERANCES / PRESENTATIONS

➤ **STOCK CENTRAL MITRY**

**BARRES :**

Ronds tous Ø confondus,  
Plats toutes dimensions,  
Blocs

LONGUEUR D'UNE BARRE :	➔ 4000,0 mm	+/- 1000,0 mm
------------------------	-------------	---------------

Les barres plus longues doivent être coupées, au minimum à 3000 mm.

Nous n'acceptons pas de barres d'une longueur inférieure à 1000 mm (Sauf si spécifié sur la commande et donc sur le document de livraison).

POIDS MAXI PAR BARRE :	➔ <b>10 Tonnes</b> (sauf exigences spécifiées sur commande)
------------------------	---

**CAHIER DES CHARGES DES ACHATS MATIERE**

Référence : DR\_0601\_CDC Achats Matières - 25.07.12

Date de révision : 25.07.12

Page : 5 sur 8

**TOLES LAMINEES A CHAUD :**

**DIMENSIONS :**

Largeur	Min	Max	Sous réserve accord
	1050,0 (+/- 50 mm)	2050,0 (+/- 50 mm)	2400,0

Longueur	Min	Max	Sous réserve accord
		4250,0 mm	5000,0

**TOLERANCES:**

Epaisseur	De	à	Tolérances
	3,0 mm	10,0 mm	-0 / +1,0 mm
	10,1 mm	30,0 mm	-0 / +1,5 mm
	30,1 mm	50,0 mm	-0 / +2,0 mm
	50,1 mm	130,0 mm	-0 / +3,0 mm
	130,1 mm		-0 / +4,5 mm

Largeur	De	à	Tolérances
		1030,0 mm	+3,0 mm / +8,0 mm
	1030,1 mm	2000,0 mm	-0,0 mm / + 20,0 mm
	2000,1 mm	3000,0 mm	-0,0 mm / +25,0 mm

Longueur			Tolérances
			-0,0 mm / + 250,0 mm

Planéité	Ecart max de 3,0 mm / 1000,0 mm en quelque endroit de la tôle Ou Ecart max de 6,0 mm sur la totalité de la tôle
----------	--

**PRESENTATION :**

Bouts et Rives affranchies, sciés ou cisailées à froid sans contraintes sauf accord particulier stipulé sur le bon de commande.

En cas d'accord de présentation de tôles oxycoupées, celui-ci devra être mentionné sur la commande et le bon de livraison : toute opération d'oxycoupage sera suivie d'un recuit d'homogénéisation et d'un contrôle du respect des tolérances dimensionnelles.

POIDS MAXI PAR TÔLE :	<b>→ 15 Tonnes</b>
-----------------------	--------------------

**CAHIER DES CHARGES DES ACHATS MATIERE**

Référence : DR\_0601\_CDC Achats Matières - 25.07.12

Date de révision : 25.07.12

Page : 6 sur 8

➤ **STOCKS AGENCES LOCALES**

**POIDS MAXI PAR BARRE/TÔLE :** → 1 Tonne (Capacité du chariot élévateur)

**TOLES LAMINEES A CHAUD :**

**DIMENSIONS :**

Largeur	Min	Max
	500,0	

Longueur	Min	Max
Besançon		3000 mm
Grigny		3000 mm
Oyonnax		5000 mm

**TOLERANCES / PRESENTATION :** idem Stock Central Mitry

4-2 - MARQUAGE ET IDENTIFICATION DES PRODUITS

**Produits du groupe :**

Application du cahier des charges usine (sauf exigence spécifiée)

**Produits Hors-Groupe :**

Les informations à apposer sur chaque barre, botte ou caisse (en fonction de l'emballage) sont impérativement :

- NUANCE
- SECTION
- NUMEROS DE COULEE

Le produit est muni d'une étiquette liée solidement ou collée aux deux extrémités dans le cas où l'acier ne comporte pas de marquage d'origine (Frappe, marquage chimique ou autre)

Chaque botte de plats ou de ronds doit ainsi être parfaitement identifiable.

Un marquage individuel, comprenant le n° de commande est exigé pour les grosses sections livrées à l'unité (rond : à partir du diamètre 80).

**CAHIER DES CHARGES DES ACHATS MATIERE**

Référence : DR\_0601\_CDC Achats Matières - 25.07.12

Date de révision : 25.07.12

Page : 7 sur 8

4-3 – COLISAGE

➤ **STOCK CENTRAL MITRY**

**TOLES LAMINEES A FROID :**

D'une manière générale, le colisage des tôles (toutes dimensions fixes : 2000x1000 ; 500x1500 ; 250x1500.....) s'effectue de la manière suivante :

1 seul produit par paquet (même nuance, même épaisseur, même numéro de coulée).

**TOLES LAMINEES A CHAUD :**

Les tôles doivent être colisées de telle sorte qu'elles ne puissent subir de dommages ni durant leur transport ni au cours des opérations de déchargement.

Entre chaque tôle doivent être placés 3 tasseaux d'environ 75 x 75 mm

(Un à chaque extrémité et un au milieu).

Les tasseaux doivent avoir une hauteur uniforme d'environ 75 mm, être d'une longueur égale à la largeur de la tôle et être correctement superposés les uns au-dessus des autres afin d'éviter toute déformation de planéité.

**BOTTES :**

Une botte ne contient qu'un seul produit (même nuance, même dimension, même numéro de coulée).

- Cerclage métallique répété (au minimum 1 à chaque extrémité et deux au milieu), ou cerclage plastique si produits fragiles.
- Liens métalliques suffisamment dimensionnés à chaque extrémité.
- Protection par film étirable ou papier pour tout diamètre < 15 mm (Sauf produits bruts.) L'emballage en caisse pour ces produits est également possible.
- Protection anti-rouille pour tous les aciers rectifiés et étirés obligatoire, quelle que soit la dimension du produit.

**PRODUITS A L'UNITE :**

Pas de spécification autre que la limite de poids, de taille et l'impératif de marquage, excepté les petits ronds (<diam 20) qui doivent être colisés au moyen de planches bois + 3 liens ou en caisses bois

➤ **STOCKS AGENCES LOCALES**

POIDS MAXI PAR COLIS :

➔ **1 Tonne**

Idem Stock Central Mitry

## CAHIER DES CHARGES DES ACHATS MATIERE

Référence : DR\_0601\_CDC Achats Matières - 25.07.12

Date de révision : 25.07.12

Page : 8 sur 8

### 4-4 - RECEPTION DES PRODUITS

Les conditionnements des colis doivent prévoir la facilité des opérations de déchargement :

- Espace entre les colis pour passage d'élingues / fourches du chariot.
- Espace entre les colis et les montants des containers ou ridelles des camions.
- Pas de mélange de Destinataires dans la cargaison.
- Palettes d'un poids de 1 tonne maximum + accessibles.

Les Camions doivent être de type " Débâchable" ou de type "Savoyarde", à ridelles entièrement rabattables  
Les chauffeurs sont invités à prendre connaissance de notre protocole de sécurité et à respecter les consignes.

#### ➤ STOCK CENTRAL MITRY :

Le déchargement s'effectue au moyen de ponts roulants

En fonction du poids du matériel livré, le chauffeur pourra être amené à déplacer son camion pour décharger à des endroits différents :

LIEU	Produits	Poids Maxi
HALL 1	BOTTES / BARRES / COLIS	< 5 tonnes
HALL 2	BARRES / TOLES	> 5 tonnes
HALL 5	BLOCS / TOLES	> 5 tonnes

**Notre service Réception est ouvert du Lundi au Jeudi de 07h00 à 15h30**

**Les déchargements sont possibles le Vendredi avant 10h00 sous réserve d'acceptation au préalable**

#### ➤ STOCKS AGENCES LOCALES :

Le déchargement s'effectue au moyen de chariots élévateurs.

Les colis doivent donc être accessibles sur les côtés car ils ne peuvent être déplacés par d'autres moyens de levage.

**Nos services Réception sont ouverts : De 08h00 à 17h00 du Lundi au Jeudi**

**De 08h00 à 12h00 le Vendredi**

### 5 - ANNEXE : CONDITIONS GENERALES D'ACHAT